



## 3 Réseau à large bande de sécurité publique

### Qu'est-ce qu'un Réseau à large bande de sécurité publique (RLBSP)?

Un RLBSP est un réseau sécurisé de données sans fil à haute vitesse conçu spécialement pour les intervenants d'urgence et le personnel de la sécurité publique. Il assure une communication et un partage de données transparents entre les administrations et les organismes pendant les urgences et les opérations courantes, ce qui appuie les services de voix et de données essentiels sur lesquels comptent les intervenants de première ligne. Les premiers intervenants du Canada dépendent encore de systèmes radio fragmentés et de réseaux cellulaires commerciaux qui peuvent faire défaut ou devenir congestionnés lors d'urgences majeures et dans les régions rurales, éloignées et arctiques.

### Pourquoi avons-nous besoin d'un RLBSP?

Des événements récents, comme la fusillade de Moncton et sur la Colline du Parlement en 2014, les pertes massives de 2020 en Nouvelle Écosse, les attaques de 2022 contre la Nation crie James Smith, l'ouragan Fiona et l'escalade des feux de forêt et des inondations, ont révélé des lacunes dans les communications qui ralentissent les interventions, nuisent à la coordination et mettent les intervenants et le public en danger. D'autres pays, dont les États Unis et l'Australie, ont une longueur d'avance considérable sur le Canada pour ce qui est du déploiement de réseaux de type RLBSP, tandis que nos partenaires FPT étudient la question depuis plus d'une décennie.

### Comment un RLBSP serait-il mis en œuvre?

Les recherches effectuées par les partenaires FPT (par l'entremise du Bureau temporaire de coordination nationale) et par Recherche et développement pour la défense Canada ont confirmé qu'un RLBSP est réalisable et rentable, et que le meilleur moyen de l'implanter consiste à tirer parti de l'infrastructure 4G/5G existante et d'un modèle multiopérateurs au lieu d'ériger un réseau entièrement distinct. Cette approche traite le RLBSP comme une infrastructure de sécurité nationale essentielle à la mission, tout en évitant les coûts et les retards d'une construction nouvelle. L'expérience internationale montre que l'utilisation d'une infrastructure commerciale avec accès prioritaire peut réduire les coûts de plusieurs milliards de dollars par rapport à un réseau autonome et assurer en même temps des communications sécuritaires, résilientes et interopérables pour la sécurité publique. Un RLBSP national appuierait les services de police contractuels et fédéraux de la GRC, améliorerait la sécurité dans l'Arctique et le Nord et permettrait une meilleure coordination avec les services de police municipaux et autochtones et les services d'urgence, ce qui en ferait un projet d'édification nationale comparable aux autres investissements stratégiques dans les transports, l'énergie et l'infrastructure numérique.

**Analyse des coûts :** Le coût estimatif d'un réseau à large bande de sécurité publique au Canada, fondé sur la mise à profit de l'infrastructure existante et la collaboration multiopérateurs, est de 3 milliards de dollars.

### Comparaisons de cas :

- **Australie** – En 2016, le gouvernement australien a estimé que la construction d'un réseau spécialisé coûterait 6,2 milliards de dollars sur 20 ans, tandis que la mise à profit de l'infrastructure existante coûterait 2,2 milliards de dollars; selon une nouvelle estimation de 2022, ce coût serait ramené à 1,7 milliard de dollars sur 24 ans.
- **États Unis** – Une estimation de 2010 indiquait que l'adoption d'un modèle commercial coûterait 6,5 milliards de dollars sur 10 ans, comparativement à 15,7 milliards de dollars pour la construction d'un réseau autonome.



## RECOMMANDATIONS DE LA FPN

- Engager un investissement initial de 1 milliard de dollars pour lancer le RLBSP en tirant parti des infrastructures existantes, l'accent devant être mis sur la gouvernance, la couverture initiale, le renforcement contre les lacunes (particulièrement dans les régions rurales, éloignées et arctiques) et l'adoption initiale par les utilisateurs; approuver une enveloppe de coûts totale prévue d'environ 3 milliards de dollars, les partenaires fédéraux étant chargés de peaufiner le profil des infrastructures et des investissements échelonnés (y compris le partage des coûts avec les provinces, les territoires et d'autres partenaires), et présenter ensuite un plan détaillé.

### Qui nous servons

D'un océan à l'autre, la Gendarmerie royale du Canada (GRC) fournit des services de police à l'échelle communautaire, provinciale, territoriale et fédérale.

La GRC est également le service de police d'environ 550 collectivités autochtones : 450 collectivités des Premières Nations, 40 collectivités inuites et 58 collectivités métisses.

Nos membres servent de nombreux Canadiens dans environ 700 détachements au Canada.

Ils fournissent aussi des services spécialisés à plus de 500 organismes d'application de la loi et services de police et de maintien de la paix dans 27 pays.

### Les Canadiens appuient la GRC

76 %

Les résidents des collectivités desservies par la GRC sont satisfaits dans une proportion de 76 % des services de police offerts.

\*Pollara Strategic Insights, janvier 2025

### Principales statistiques

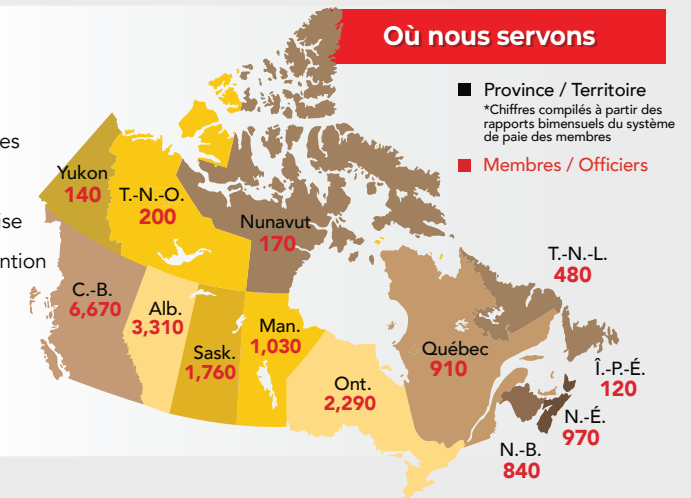
Rapport d'incidents de la GRC aux fins de divulgation publique 2023 (rcmp-grc.gc.ca)

- Plus de 2,9 millions d'appels de service chaque année
- Plus de 127 000 vérifications du bien-être
- Plus de 148 000 appels liés à la Loi sur la santé mentale

### Postes spécialisés

- Crimes graves
- Enquêtes sur des homicides
- Services cynophiles
- Interventions en cas de crise
- Groupe tactique d'intervention
- Sécurité frontalière
- Traite des personnes
- Cybersécurité
- Criminalité financière

### Où nous servons



### À propos de la Fédération de la police nationale

La Fédération de la police nationale (FPN) est le seul agent négociateur accrédité représentant près de 20 000 membres de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) au Canada et à l'étranger. Il s'agit du plus important organisme de relations de travail au Canada. Notre mission est de représenter nos membres de façon compétente, équitable et progressiste pour promouvoir et consolider les droits de nos membres de la GRC à l'échelle du pays.



NATIONAL POLICE FEDERATION

FÉDÉRATION DE LA POLICE NATIONALE

npf-fpn.com

@npf\_fpn

@npffpn

National Police Federation

NPF Government Relations | gvrelations@npf-fpn.com



## 1 Corriger l'approvisionnement de la GRC

Le service de police national du Canada utilise couramment de l'équipement périmé ou désuet parce que les processus d'approvisionnement fédéraux sont conçus pour des projets civils, et non pour des besoins urgents en matière de sécurité publique. Le processus de remplacement des pistolets de service de la GRC s'est étendu sur plus d'une décennie entre l'expiration du cycle de vie et l'attribution du contrat, tandis que des services de police comparables ont mené à bien des initiatives semblables en moins de deux ans; par conséquent, les membres ont continué de porter des armes de poing et des gilets pare balles au delà de leurs cycles de vie recommandés. L'équipement en caméras corporelles a connu des retards semblables de plusieurs années, faisant l'objet de maintes demandes d'information et demandes de propositions et d'une planification fragmentée du cycle de vie, ce qui a fait grimper les coûts et exposé les agents et les collectivités à des risques évitables.

**En ce qui concerne uniquement les pistolets de service et les caméras corporelles dans l'ensemble des services, les retards d'approvisionnement ont coûté aux contribuables canadiens environ 6,15 millions de dollars en inflation évitable, en appels d'offres redondants et en coûts d'entretien hérités.**

En même temps, le gouvernement fédéral a lancé la Stratégie industrielle de défense (SID) afin de gérer stratégiquement les capacités et l'approvisionnement militaires, avec des priorités claires, une gouvernance spécialisée et des processus personnalisés qui permettent de livrer l'équipement essentiel plus rapidement et plus efficacement. Le budget de 2026 est l'occasion d'élargir cette approche stratégique axée sur la sécurité en ce qui a trait à l'approvisionnement de la GRC et de la sécurité publique, afin que les membres ne se retrouvent plus jamais à dépendre d'équipement périmé.



### RECOMMANDATIONS DE LA FPN

- S'engager à établir, parallèlement à la SID, un Secrétariat d'approvisionnement en sécurité publique et une Stratégie industrielle et d'approvisionnement en sécurité publique qui soient axés initialement sur l'équipement de la GRC et adaptables à d'autres organismes de sécurité publique.
- Exiger que la Stratégie industrielle et d'approvisionnement en sécurité publique s'harmonise explicitement avec les outils de la SID (p. ex., logique « construire-collaborer-acheter », feuille de route des capacités, retombées industrielles), afin que l'équipement de la police nationale soit traité comme partie intégrante de la trousse d'outils globale du Canada en matière de sécurité et de souveraineté, même si la GRC n'est pas officiellement visée par la SID.
- Ordonner à Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC), au Conseil du Trésor et à la GRC de créer un volet d'approvisionnement accéléré pour l'équipement essentiel à la sécurité (pistolets, carabines, gilets pare balles, caméras corporelles et systèmes numériques connexes), assorti de délais de service clairs et d'une surveillance fondée sur les risques et bénéficiant de l'urgence et de la souplesse accordées à l'approvisionnement en matière de défense.
- Rendre obligatoire un modèle d'offres à commandes et de gestion du cycle de vie pour l'équipement de base de la GRC (armes de poing, carabines, gilets pare balles, caméras corporelles, véhicules et systèmes de preuves numériques) comprenant des offres à commandes principales et nationales, des exigences en matière d'interopérabilité ainsi qu'un plan de remplacement continu afin que l'équipement soit renouvelé avant l'expiration de son cycle de vie, pas des années après.

## 2 1 000 nouveaux postes de membres assermentés de la GRC

Dans le budget de 2025, il a été reconnu que les services de police nationaux du Canada ont besoin d'une plus grande capacité policière fédérale pour s'attaquer au crime organisé transnational, au blanchiment d'argent, à la cybercriminalité, à la criminalité financière, à l'ingérence étrangère et aux menaces croissantes dans l'Arctique et le long de nos frontières. Une somme de 1,7 milliard de dollars sur quatre ans a été affectée à l'embauche de 1 000 nouveaux membres de la GRC entre 2026 2027 et 2030 2031, ce qui est décrit comme un élargissement de nos services policiers fédéraux de première ligne « là où les Canadiens en ont le plus besoin ». Depuis, la GRC et le gouvernement fédéral ont indiqué que seuls 750 de ces postes seront des membres réguliers (MR), les 250 autres étant classés comme fonctionnaires, même si le travail est clairement axé sur l'application des lois et nécessite l'intervention des autorités policières.

La GRC a de la difficulté à respecter simultanément ses obligations en matière de services de police contractuels, de services de police fédéraux et de sécurité nationale, et toute réaffectation de membres actuels dans de « nouveaux » rôles au moyen de mutations latérales ne devrait pas entrer dans le décompte des 1 000 « nouveaux » agents. Cette situation risque de diluer l'impact de l'investissement et de répéter le cycle qui consiste à « déshabiller Pierre pour habiller Paul » en comblant les lacunes critiques par des mutations latérales au lieu d'accroître véritablement la capacité.

Pour mettre en œuvre les mesures d'application de la loi promises dans le budget de 2025, particulièrement contre la criminalité financière complexe, la cybercriminalité et l'ingérence étrangère, le Canada a besoin d'un plus grand nombre d'agents assermentés dotés des pouvoirs policiers, et non d'une plus grande capacité administrative. Le fait d'élargir et de moderniser le programme des gendarmes spéciaux serait une façon pratique et responsable sur le plan financier d'y parvenir. Les gendarmes spéciaux sont des agents de la paix qui jouent un rôle de soutien à l'application de la loi, mais dont les fonctions suivent un modèle de formation, de déploiement et de rémunération différent, ce qui permet à la GRC d'attirer des talents hautement spécialisés (p. ex., criminalité financière, cybercriminalité, sécurité dans l'Arctique et sécurité des infrastructures essentielles) sans les forcer à passer par un parcours de services généraux susceptible d'éroder leurs compétences spécialisées. Cette approche respecterait l'engagement pris à l'égard des 1 000 nouveaux postes d'agents assermentés et s'harmoniserait avec l'accent mis par le gouvernement fédéral sur la souveraineté dans l'Arctique puisqu'elle assurerait que des équipes d'agents assermentés, et non des équipes de membres de la fonction publique, peuvent être déployées pour répondre aux menaces émergentes partout au Canada, y compris dans le Nord.



### RECOMMANDATIONS DE LA FPN

- S'engager à ce que les 1 000 postes soient tous affectés à des rôles d'application de la loi par des agents assermentés (membres réguliers et gendarmes spéciaux), et non à des rôles au sein de la fonction publique, afin que la capacité supplémentaire dispose des pouvoirs nécessaires pour perturber le crime organisé, la criminalité financière, la cybercriminalité et l'ingérence étrangère.
- Ordonner à la GRC et à Sécurité publique Canada d'élargir et de moderniser le programme des gendarmes spéciaux en tant qu'outil policier de base et de l'assortir d'un volet de recrutement personnalisé pour les compétences spécialisées (analyse judiciaire financière, cybercriminalité et fraude complexe), d'un modèle de formation réformé qui préserve l'expertise spécialisée et de voies de déploiement claires vers des unités d'enquête fédérales
- Exiger des rapports annuels transparents au Parlement sur les progrès réalisés vers la dotation des 1 000 postes d'agents assermentés (ventilés par membres réguliers et gendarmes spéciaux), leur déploiement par fonction et région, et la confirmation que la croissance n'a pas été compensée par une réduction des services de police contractuels ou par d'autres mandats de base de la GRC.